

N° 125

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1971.

RAPPORT (1)

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (2) *chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amélioration des pensions de vieillesse du régime général de sécurité sociale et du régime des travailleurs salariés agricoles.*

PAR M. LUCIEN GRAND,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée Nationale par M. Marcel Hoffer, rapporteur, sous le numéro 2171.

(2) Cette commission est composée de : MM. Augustin Bordage, *député, président* ; Jean Gravier, *sénateur, vice-président* ; Marcel Hoffer, *député*, Lucien Grand, *sénateur, rapporteurs* ;

Titulaires : Jacques Delong, Henry Bressolier, René Caille, Léopold Helène, Claude Peyret, Jacques Sanglier, *députés* ; Abel Gauthier, Jean-Baptiste Mathias, Jean Mézard, Albert Sirgue, René Touzet, *sénateurs*.

Suppléants : André Chazalon, Maurice Fraudeau, Pierre Kedingier, Georges Peizerat, Alain Peyrefitte, Jean-Franck de Préaumont, *députés* ; Jean-Pierre Blanchet, Pierre Brun, Marcel Lambert, Bernard Lemarié, Georges Marie-Anne, Marcel Souquet, Hector Viron, *sénateurs*.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale : 1^{re} lecture, 2029, 2081 et in-8° 511.
2^e lecture, 2122, 2126 et in-8° 540.
3^e lecture, 2169.

Sénat : 1^{re} lecture, 60, 72 et in-8° 23 (1971-1972).
2^e lecture, 117, 121 et in-8° 41 (1971-1972).

Assurances sociales (Assurance-vieillesse). — *Retraite (Age de la)* - *Assurances sociales (Assurance-invalidité)* - *Travail des femmes* - *Code de la sécurité sociale.*

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 17 décembre 1971, M. le Premier Ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée Nationale que, conformément à l'article 45 de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant amélioration des pensions de vieillesse du régime général de sécurité sociale et du régime des travailleurs salariés agricoles restant en discussion.

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

Pour l'Assemblée Nationale :

MM. HOFFER, DELONG, BRESSOLIER, R. CAILLE, PEYRET, SANGLIER,
HELENE.

Pour le Sénat :

MM. GRAND, Jean GRAVIER, Abel GAUTHIER, MATHIAS, MÉZARD, SIRGUE,
TOUZET.

Membres suppléants :

Pour l'Assemblée Nationale :

MM. FRAUDEAU, BORDAGE, KEDINGER, PEIZERAT, CHAZALON, PEYREFITTE,
de PRÉAUMONT.

Pour le Sénat :

MM. BLANCHET, SOUQUET, LAMBERT, MARIE-ANNE, LEMARIÉ, Pierre
BRUN, VIRON.

La Commission s'est réunie le 17 décembre 1971.

Elle a désigné M. Augustin Bordage en qualité de président et M. Jean Gravier en qualité de vice-président. Ensuite MM. Grand, *sénateur*, et Hoffer, *député*, ont été nommés rapporteurs.

Après avoir procédé à de larges échanges de vues, la Commission mixte paritaire a constaté qu'elle ne pouvait parvenir à l'adoption d'un texte commun.